

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 8 (1863)
Heft: 12

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, lieutenant-colonel fédéral.

N° 12.

Lausanne, 13 Juillet 1863.

VIII^e Année

SOMMAIRE. — Rapport du département militaire fédéral sur la gestion pendant l'année 1862. — Discours de clôture de l'école des aspirants d'infanterie à St-Gall; *prononcé par le commandant de l'école, M. le colonel fédéral Wieland.* — Ecole centrale de Thoun. — Nouvelles et Chronique.

SUPPLÉMENT. — Couverture et titre de la guerre d'Amérique.

RAPPORT DU DÉPARTEMENT MILITAIRE FÉDÉRAL SUR SA GESTION PENDANT L'ANNÉE 1862.

La sphère d'activité de ce Département en 1862 a compris, d'un côté, l'administration habituelle de l'instruction et des différents services, tels qu'ils se présentent chaque année; d'un autre, une série de réorganisations et d'innovations, provoquées spécialement par les progrès relatifs à l'armement qui ont eu lieu dans les dernières années, progrès qui devaient nécessairement attirer aussi l'attention de nos autorités militaires.

Le rapport, qui vient de paraître, expose les travaux du Département et la marche de l'administration dans le même ordre et sous la même répartition que le rapport de gestion de 1861. Nous en extrairons, pour nos lecteurs, ce qui a surtout trait aux innovations opérées en 1862. Elles se trouvent surtout résumées dans le 1^{er} chapitre, traitant des *lois, ordonnances et règlements.*

La modification la plus importante, dit le rapport, qui a eu lieu dans le présent exercice relativement à l'organisation de l'armée est la *loi concernant quelques modifications et compléments à l'organisation militaire fédérale* (Recueil off., tome VII, page 290). Cette loi comprend spécialement des dispositions tendant à régulariser et à faciliter l'entrée à l'état-major fédéral; à abolir la distinction entre le grade et le rang; à régler les sorties de l'état-major; à établir des exercices de tir; à instituer des primes pour les exercices de tir militaires et les sociétés de tir volontaire; à prolonger l'instruction des